



PLUI

LE DÉBAT

CONTINUE!

Le

**plan local d'urbanisme
intercommunal**

se construit avec vous !

Aubervilliers | La Courneuve | Épinay-sur-Seine | L'Île-Saint-Denis

Pierrefitte-sur-Seine | Saint-Ouen | Saint-Denis

Stains | Villetaneuse

Où en sommes-nous ?

Les axes forts du **diagnostic** vous ont été présentés lors des ateliers participatifs, permettant de l'enrichir. Il sera complété au fur et à mesure, jusqu'au bout de la procédure.



450 000
habitants en 2018
(+ 23,5% de 1999 à 2015)

50%
de moins de 30 ans

62%
sont des ouvriers et des employés

1 ménage sur 2
est sous le seuil de pauvreté



12 000
logements sociaux
rénovés depuis 2000

47%
de logements sociaux

85%
de logements collectifs



30 000
emplois créés
depuis 1999

23%
de taux de chômage

45%
d'emplois productifs



153 places de crèche
pour 1 000 enfants
dans Plaine Commune

298 places de crèche
pour 1 000 enfants
dans la Métropole
du Grand Paris

Vous avez donné votre avis...

Depuis le début de l'année 2018, vous avez été nombreux à participer à **la large concertation** engagée pour élaborer, ensemble, le projet de PLUI qui sera approuvé à la fin de l'année 2019.

Vous étiez **plus de 100** à la **réunion publique** de lancement, en décembre dernier. **1 652 questionnaires** ont été remplis. **261 personnes** ont participé à **9 ateliers** thématiques.



Parmi les pistes abordées lors de cette 1^{re} phase de concertation (sans ordre de priorité)



Lutter contre le mal-logement et encadrer le prix des logements (à l'achat comme à la location)



Diversifier le tissu économique



Améliorer l'offre de formation pour permettre aux habitants d'accéder à l'emploi offert sur le territoire



Réduire la place de la voiture en ville, développer les transports alternatifs et favoriser les circulations douces



Développer, valoriser et préserver les espaces verts



Améliorer l'espace public et le cadre de vie



Développer les équipements publics, notamment à destination des plus jeunes (scolaires, sportifs, etc.)



Améliorer et diversifier les commerces de proximité



Répondre mieux aux besoins médicaux des habitants

Le PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

La période de débats qui s'ouvre mi-2018 porte sur les orientations définies dans le PADD, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Malgré son appellation un peu barbare, **c'est un document essentiel dans l'élaboration du PLUI**. Il exprime le **projet de territoire** et les **orientations pour l'avenir**.

C'est un projet qui s'appuie sur le dynamisme du territoire, en faveur des habitants, de l'habitat et de la qualité de vie. Il vise un développement équilibré, respectueux des spécificités locales.

Les orientations proposées au débat s'organisent autour de 5 axes thématiques :

- Un territoire populaire, solidaire et inclusif
- Un territoire écologique, résilient et respectueux du bien vivre
- Un territoire dynamique, de diversité économique, productif et actif
- Un territoire accessible et praticable, créant les conditions d'une mobilité durable
- Un territoire dynamique et protecteur, affirmant le droit à la centralité et à la diversité des modes de développement

LOGEMENT FORMATION EMPLOI ÉQUIPEMENTS SERVICES TRAME VERTE ET BLEUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE CHANGEMENT CLIMATIQUE DIVERSITÉ COMMERCES ACTIVITÉS CENTRALITÉ MAILLAGE GRANDS PROJETS

Pour connaître les prochains rendez-vous, suivre l'avancement du PLU, prendre connaissance des documents et avancées du projet ou continuer à donner votre avis :

plainecommune.fr



plainecommune.fr

